

**RAPPORT
DU PRESIDENT
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Alfonso Liévano
Colombie

à la 61ème Réunion plénière

**COMITE CONSULTATIF
INTERNATIONAL DU COTON**

Caire, Egypte

Octobre 2002

Monsieur le Président, Honorables délégués et observateurs :

Au nom du Comité permanent, je souhaite féliciter le gouvernement égyptien et le Comité d'organisation pour leur excellente planification et leur remarquable exécution de cette Réunion plénière. Je sais que M. Amin Abaza, Président du Comité d'organisation et M. Nabil El Marsafawy, Président du Conseil de la Trade Holding Company, et tout le monde en Egypte, ont travaillé d'arrache-pied pour en garantir le succès.

Le thème de cette année, « *La filière cotonnière au XXI^e Siècle : croissance grâce aux investissements privés* », est indicatif des défis auxquels nous devons faire face. Nous nous sommes rassemblés ici, en Egypte, ce centre de culture multimillénaire, afin de discuter de sujets d'intérêt commun dans notre secteur. Ici, protégés par l'ombre protectrice des pyramides et baignés par la chaleur humaine du Caire, nous nous réunissons tels une famille, comme lors de toutes nos réunions plénières, en vue de trouver le dénominateur commun de nos intérêts et ainsi de garantir l'avenir de la filière cotonnière.

Aujourd'hui, le Comité consultatif international du coton a clairement deux tâches essentielles à accomplir : en premier lieu, il doit rendre le marché transparent et, deuxièmement, il doit faciliter la coopération entre les pays membres en ce qui concerne le marché du coton.

D'une part, la filière ne doit pas se voir privée de 14,5 milliards USD en une seule récolte, ni de 35 milliards USD en l'espace de quatre récoltes consécutives parce que le marché est faussé par les mesures gouvernementales. D'autre part, la filière ne peut pas continuer avec le taux de croissance des dix dernières années, seulement 8%, tandis que la concurrence a augmenté de 160%. La situation est sans aucun doute difficile, mais le coton possède certainement certains atouts pour avoir pu résister dans de telles circonstances. Je pense que c'est grâce au consommateur que la filière survit, mais qu'il convient de réaliser un examen détaillé et, au besoin, de changer le modèle en place afin d'assurer la continuité du secteur.

J'ai eu l'honneur de présider le Comité permanent ainsi que le Groupe de travail sur les mesures gouvernementales (WGGM) au cours de cette année, qui marquera l'histoire du CCIC grâce aux efforts de mes prédécesseurs qui ont su accorder à notre Secrétariat un rôle de leadership et de service. Ceci n'aurait pu être possible sans la coopération proactive du directeur exécutif Terry Townsend et de l'équipe économique constituée de Carlos Valderrama, Gérald Estur et Andrei Guitchounts. Cette équipe travaille à la réalisation d'un examen de la situation économique de la filière et c'est grâce à eux que nous sommes en mesure de savoir d'où nous venons et où nous allons. Le CCIC est devenu une organisation internationale de pointe grâce à ses analyses et prévisions de marché précises, sa connaissance du secteur ainsi que les études qu'il a réalisées. Permettez-moi ici de paraphraser Winston Churchill, « Jamais autant de personnes n'ont été redevables à si peu de personnes ».

Pour sa part, M. Rafiq Chaudhry, à la tête de la Section d'information technique, a développé l'activité scientifique et technique du Comité, ainsi qu'en témoignent plus de dix projets, financés par le Fonds commun pour les produits de base et par d'autres organismes, dont le montant total dépasse 55 millions USD. Ces études ont directement ou indirectement bénéficié à tous les pays membres. Par exemple, du côté purement scientifique, nous avons l'une étude sur le code génétique du *Geminivirus* du coton, un ravageur dont le vecteur est la mouche blanche. Cette étude, menée par les universités de Tucson et du Pakistan, vise à utiliser l'hybridation traditionnelle de pair avec la biogénétique pour développer une souche de plante résistante. Du côté plus pratique, nous avons l'étude réalisée en collaboration avec le gouvernement indien afin de transformer les tiges de coton en produit de remplacement du bois dans la production de matériaux de construction. Cela nous donne une idée de

l'importance et de la diversité des activités de la Section d'information technique du CCIC et du rôle leader de l'organisation au niveau international.

Par exemple, l'année dernière, l'étude sur le coton collant a été terminée et le débat de la réunion plénière à Victoria Falls a produit toute une série d'excellentes suggestions. Toutefois, le collage est encore aujourd'hui et continuera d'être un défi pour la filière, dont la résolution pourrait être facilitée par le CCIC, peut-être par l'utilisation de coton certifié.

Je souhaite vous faire part de la manière dont j'ai à l'origine pris connaissance du problème du coton collant. Je fais référence à l'initiative réussie du Secrétariat visant à permettre aux délégués du Comité permanent de connaître les principaux aspects de la filière cotonnière des Etats-Unis ; en tirant parti de la proximité du siège du CCIC à Washington des plantations et des usines. Cette initiative a été rendue possible grâce à la bonne volonté de nos hôtes, les professionnels du secteur cotonnier ainsi que le gouvernement des Etats-Unis. Notre premier déplacement nous a menés au World Trade Center, plus tard tragiquement détruit, où nous avons pu assister à l'activité du marché à terme. L'année dernière, nous avons visité la région de culture du Sud de la Virginie, où nous avons visité plusieurs plantations, rencontré leurs propriétaires et visité une usine d'égrenage.

Mes remarques sur le coton collant ont été motivées par la visite cette année de la Dan River Cotton Company en Virginie. Nous avons parcouru ses excellentes installations de filature et de tissage et après la visite de l'usine, lors d'une discussion en groupe avec l'acheteur de coton Mark Tapp, qui achète environ 22 000 tonnes par an, nous avons eu l'opportunité d'analyser certains des problèmes affectant le coton, tels que le collage causé par des insectes. M. Tapp a expliqué que les fibres synthétiques n'entraînent aucune difficulté au niveau des opérations de filature et de tissage, tandis que la fibre de coton est souvent à la source de pannes mécaniques en raison de défauts, tels que le collage de la fibre.

Nous sommes convaincus qu'il s'agit là d'un problème primordial à résoudre si nous souhaitons nous maintenir face aux fibres synthétiques.

Si besoin est, nous devons suivre l'exemple des produits biologiques et veiller à ce que le coton collant soit trié depuis les exploitations agricoles jusqu'aux métiers à tisser. Les preneurs de décisions technologiques du CCIC doivent relever le défi et l'organisation doit aussi faciliter l'établissement des normes et des procédés. Ce problème n'est pas nouveau mais j'insiste sur le fait qu'il s'agit d'une question cruciale pour l'avenir. Si vous jetez un coup d'œil à la page Web du marché du coton de Brême, vous trouverez une excellente photo de coton collant. M. Tapp a rapporté que dans certains lots contaminés par du coton collant, il a fallu qu'il mélange une part de coton collant à 30 parts de coton non collant pour éviter des difficultés au niveau des opérations de filature et de tissage.

Ce qui est curieux, c'est que le rapport entre le taux de croissance du marché du coton par rapport à celui des fibres synthétiques est de 1 à 20 (8% contre 160%). Cela suggère que nous pourrions encore continuer à perdre des parts de marché jusqu'à ce que nous atteignons la proportion de coton collant/coton non collant qui est sûre pour les filateurs et tisseurs, à savoir 1 pour 30. Si c'était le cas, notre part du marché tomberait à 3,33% et notre seule croissance proviendrait du croît démographique mondial. Afin d'inverser cette tendance, un effort soutenu de toute la filière sera nécessaire pour surmonter les difficultés techniques, améliorer les processus et regagner nos marchés.

Pour conclure sur les sujets soulevés par le docteur Chaudhry, je souhaite inviter les pays membres ainsi que les non-membres à participer à la Conférence mondiale sur la recherche cotonnière qui aura lieu au mois de mars de l'année prochaine et qui rassemblera les spécialistes techniques et

scientifiques les plus éminents du secteur. Je tiens à redire ma conviction que la survie du coton face aux fibres synthétiques nécessitera un large apport de science bien appliquée afin de surmonter les obstacles qui limitent notre capacité à être compétitifs, tels que le coton collant et l'uniformité de longueur de fibre.

Le directeur des systèmes d'information, John Mulligan, a mené la mise à jour des installations Internet du CCIC. Aujourd'hui, les pages Web du CCIC fournissent un accès permanent à sa banque de données et à son centre d'information, dans certains cas contre paiement d'un modeste droit d'accès et gratuitement pour les organismes gouvernementaux des pays membres. Grâce aux systèmes d'information du CCIC, nous avons pu mener de l'avant les activités du Groupe expert sur la biotechnologie du coton par le passé et les délibérations du WGGM cette année. Nous aimerions développer le plein potentiel des capacités d'information et de communication du CCIC ; c'est pourquoi nous devons trouver un moyen d'établir des chambres de discussion afin de faciliter un dialogue constant au sein de la filière — dialogue scientifique, économique, social et commercial. L'intention n'est pas de remplacer les contacts personnels mais d'utiliser ce mode de communication pour enrichir les relations entre tous les acteurs du secteur.

En plus de ses fonctions normales, cette année, le Secrétariat a été la force organisatrice de la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, qui a été parrainée en conjonction avec la Banque mondiale. Je souhaite féliciter notre directeur exécutif, M. Terry Townsend, et notre économiste en chef, Carlos Valderrama, qui ont déployé toutes leurs capacités organisationnelles et thématiques au service de la Conférence, qui marquera un tournant décisif dans l'histoire du CCIC, non seulement en raison de la qualité des participants mais aussi en raison de son résultat. Je les remercie vivement.

Nombre d'entre vous ont participé à la Conférence sur le coton et les négociations commerciales mondiales, à l'occasion de laquelle vous avez pu constater par vous-mêmes ses accomplissements. Une multitude de suggestions a été proposée lors de la Conférence sur la manière de réduire et, au bout du compte, d'éliminer les mesures gouvernementales qui faussent la production et le commerce du coton. D'une part, la distinction a été faite entre le coton et les autres produits agricoles ; d'autre part, les officiels de la Banque mondiale ont suggéré qu'il serait possible de fournir un soutien à court et moyen terme aux pays dépendant du coton, en structurant des fonds et en affectant des ressources pour surmonter la crise actuelle en donnant du temps à l'Organisation mondiale du commerce pour conclure ses négociations sur l'agriculture, puis de mettre en application les accords en découlant.

La caractéristique la plus remarquable de la crise actuelle est sa nature politique. Les négociations de l'OMC doivent par conséquent être soutenues par des instruments politiques dans divers domaines : (i) dans le domaine d'action du CCIC, des discussions doivent être encouragées entre les diverses filières nationales de production de coton afin de promouvoir l'établissement d'une autodiscipline en matière de production et de commercialisation ainsi que pour soutenir la promotion du coton sur tous les marchés ; (ii) les gouvernements doivent coordonner leurs efforts lors des négociations de l'OMC afin de mettre sur un même pied d'égalité tous les acteurs du secteur commercial de la filière en éliminant les subventions et les barrières qui distordent le marché ; au besoin, ils doivent recourir aux mécanismes de résolution de conflits pour résoudre leurs différends et pour identifier et corriger les insuffisances légales de l'OMC ; (iii) promouvoir des campagnes dans les pays subventionnant la production de coton afin d'augmenter la prise de conscience de leurs leaders politiques et du grand public quant aux dommages que ces pratiques entraînent dans les pays n'offrant aucune subvention. Une telle campagne pourrait être accompagnée de méthodes publicitaires agressives, comme l'utilisation de logos et de slogans, pour accélérer le processus éducatif, si cette option est jugée valable par les et alliances professionnelles qui décident de suivre cette voie. Une séance spéciale

sera consacrée à débattre de ces thèmes. Le Comité permanent souhaite remercier la Banque mondiale de l'opportunité qu'elle a offerte à la filière cotonnière en accueillant la Conférence et, surtout, en participant à la recherche de solutions.

Un autre point fort de l'année a été la coopération spéciale avec M. Ajai Malhotra, de l'Inde, notre premier vice-président, et Mme Chigozie Obi-Nnadozie, du Nigeria, notre second vice-président. La future direction du Comité permanent et des Groupes de travail reposera dans leurs mains ; nous leur faisons entièrement confiance, leur prêterons le soutien nécessaire et leur souhaitons plein succès. Je souhaite aussi faire part de mon appréciation pour la collaboration de M. James Johnson, délégué adjoint des Etats-Unis et du Président du Sous-comité du budget, qui, avec plusieurs autres délégués, a aidé le Comité permanent à approuver les états financiers et le budget du CCIC. Je me dois aussi de mentionner la coopération de M. Hsin-hua (James) Wu, délégué de Chine (Taiwan) et Président du Comité de nomination.

Je tiens aussi à souligner la collaboration des associations et des personnes qui, coopérant avec le CCIC, ont contribué au bien commun de la filière. Parmi eux s'est particulièrement distingué M. Neal P. Gillen, de l'Association des Négociants de Coton Américain (American Cotton Shippers Association), qui, à ses propres frais, a représenté le Secrétariat du CCIC lors de la réunion de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI) sur les contrats commerciaux. Tout aussi importantes ont été les présentations proposées par le professeur Don Wallace, Président de l'Institut juridique international, à Washington, et professeur de droit à Georgetown University ; ses présentations auprès du Comité permanent portaient sur les arbitrages et le commerce électronique. Le CCIC est venu soutenir les efforts du CICC (Comité pour la coopération internationale entre les associations cotonnières) visant à encourager le respect des contrats commerciaux et à promouvoir parmi nos membres les avantages de la Convention de New York, qui établit l'arbitrage international comme mécanisme pour le règlement de différends commerciaux. A cet égard, nous souhaitons féliciter le Brésil pour sa ratification de la Convention en avril dernier, rejoignant ainsi la majorité des pays membres qui l'ont adoptée et facilitant le commerce et ses bonnes pratiques.

N'oublions pas de mentionner la participation du docteur Josette Lewis, de l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID) qui a éclairé le Comité permanent sur les progrès de la biotechnologie et sur la manière dont les gouvernements ont adapté leurs organismes de surveillance et de contrôle afin de régulariser le développement et l'utilisation de cette technologie pour protéger les personnes, les animaux, les plantes et l'environnement en général. Elle a proposé aux pays intéressés les services de l'Agence en vue de faciliter l'amélioration du contrôle, de la surveillance et des normes d'évaluation des risques liés à la nouvelle technologie génétique.

Pour résumer, si nous voulons assurer l'avenir de la filière cotonnière, le CCIC doit appuyer les gouvernements et la filière dans deux domaines : tout d'abord, dans l'établissement d'une économie de marché sans distorsions et ensuite, dans la promotion des ventes de coton. Nous avons constaté la croissance du marché des fibres synthétiques de 160% par rapport aux 8% de croissance du marché du coton. Alors, je me demande à moi-même et je vous demande : qu'est-ce que nous ne faisons pas ?

En ce qui concerne les distorsions du marché, le WGGM doit poursuivre ses délibérations sur les processus de négociations au sein de l'OMC et, par la suite, sur la mise en application des accords. Le WGGM peut continuer à fonctionner avec son système actuel, tout en améliorant son utilisation de l'Internet et en réalisant d'autres réformes mineures.

Quant à la promotion du marché, le CCIC a facilité le lancement du Forum international pour la promotion du coton, constitué d'organisations nationales du coton, dont les résultats seront bientôt visibles. Je suis convaincu, toutefois, que le CCIC doit assurer un rôle de leader encore plus important. Nous devrions peut-être considérer l'incorporation d'un spécialiste du marketing au Secrétariat afin de définir un nouveau modèle pour le coton. Cette personne travaillerait en collaboration étroite avec la Section d'information technique en vue de lancer de nouvelles méthodes et d'améliorer celles qui existent. Je recommande en fait d'augmenter l'effectif du Secrétariat en ajoutant un spécialiste du marketing qui sera responsable de la coordination des efforts entrepris par la profession et le CCIC dans le but de faciliter la reconquête des marchés. Tous nos pays seront appelés à contribuer financièrement en tant qu'investissements pour l'avenir, après étude et recommandation de la Séance plénière. Ceci augmentera les chances des produits cotonniers de préserver leur permanence dans tous les marchés mondiaux.

Pour mettre en œuvre le thème de cette réunion plénière, « La filière cotonnière au XXI^e Siècle : croissance grâce aux investissements privés », permettez-moi de suggérer la création d'un autre groupe de travail, dont le mandat consisterait à mener la promotion, le marketing et l'amélioration des processus de production de la filière cotonnière et à conseiller le Comité permanent et la Réunion plénière sur ces objectifs. En d'autres termes, ce groupe serait responsable de l'élaboration d'un nouveau paradigme pour partager la croissance du marché avec les fibres synthétiques. Il utiliserait l'Internet pour ses communications et pourrait éventuellement utiliser la chambre de discussion (*chat room*) prévue du CCIC. Ceci faciliterait un échange d'idées et d'opinions direct et économique. Une fois les tendances du marché transformées, la croissance des investissements privés se concrétisera. Pour le moment, nous continuerons à assister à des flux d'investissement d'un pays à l'autre.

En ce qui concerne l'application pratique de ces nouveaux moyens, il est extrêmement important d'examiner la manière dont le Secrétariat pourrait fournir des services de traduction — avec certaines restrictions — pour faciliter les communications entre les membres de divers groupes de travail dans des situations dont l'importance rend ce service nécessaire, accroissant ainsi la participation et enrichissant les contributions plus valables de tous les acteurs de la filière cotonnière.

Le Comité permanent recommande M. Ajai Malhotra, de l'Inde, Mme Chigozie Obi-Nnadozie, du Nigeria, et M. Luc Devolder, de Belgique pour les postes de Président, premier Vice-président et second Vice-président du Comité permanent. Je n'ai aucun doute que la filière connaîtra de grands succès et atteindra des résultats probants avec la nouvelle équipe de direction dont les membres jouissent du soutien unanime du Comité permanent.

Je remercie la Séance plénière pour les responsabilités qu'elle m'a confiées à Victoria Falls au Zimbabwe. La présidence du Comité permanent a été pour moi un privilège et un défi, de même que l'occasion de contribuer au progrès du marché mondial du coton. Je souhaite exprimer ma gratitude pour votre soutien, celui du Secrétariat, des membres du Comité permanent et du WGGM. Je vous remercie chaleureusement.

Finalement, je voudrais remercier au nom du Comité permanent et en mon nom propre le gouvernement égyptien, le Comité d'organisation, les gouvernements représentés ici, les organisations internationales présentes, les pays observateurs et tous les participants pour leur participation à cette manifestation. Je suis certain que les décisions émanant de cette réunion plénière serviront les intérêts de vos peuples et de vos filières. Je vous remercie à nouveau de votre attention et de votre confiance.